

**Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la Nation, Rabat, le 18 mai 2005  
(Initiative Nationale pour le Développement Humain)**

"Louange à Dieu.

Paix et salut sur le Prophète.

Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple.

Ainsi que tu le sais, depuis que j'ai assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, J'ai toujours été attentif à tes préoccupations, soucieux de répondre à tes aspirations, veillant constamment à t'associer à la recherche des solutions appropriées pour relever les grands défis qui se posent à notre nation, dans un esprit empreint d'espérance, de volontarisme et d'engagement.

C'est dans ce même esprit, et après une réflexion qui a mûri au fil des déplacements et des visites que J'ai effectués à travers les différentes régions du Royaume pour M'enquérir de ta situation, que J'ai décidé de t'entretenir, aujourd'hui, d'une question qui se trouve au cœur de notre projet de société, une question qui préoccupe et interpelle instamment la nation dans son ensemble : institutions, acteurs politiques, syndicaux et économiques, société civile, et plus encore, familles et l'ensemble des citoyens.

Nous entendons par là la problématique sociale, qui constitue, pensons-Nous, le défi majeur à relever pour la concrétisation de notre projet de société et de développement. En effet, Nous avons décidé, avec l'aide de Dieu, de Nous y atteler en lançant une nouvelle initiative qui se veut novatrice et ambitieuse, à savoir : " l'Initiative Nationale pour le Développement Humain ".

Cette initiative s'inscrit dans la vision d'ensemble qui constitue la matrice de notre projet sociétal, modèle bâti sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de cohésion sociale et de travail, mais aussi sur la possibilité donnée à tout un chacun de s'épanouir en déployant pleinement ses potentialités et ses aptitudes.

C'est dans cette vision équilibrée et portée vers l'avenir, que s'inscrivent, du reste, les réformes fondamentales et les projets structurants que Nous avons engagés, ainsi que les progrès et les acquis aujourd'hui engrangés, notamment dans les domaines de la consolidation de l'Etat de droit, de l'élargissement de l'espace des libertés, de la promotion des droits de la femme, de l'enfance et des catégories sociales démunies et fragiles.

Nous avons franchi des étapes importantes dans le processus de construction d'une économie moderne et performante, à travers les multiples projets d'infrastructure et de mise à niveau de l'appareil productif national, et les divers dispositifs de promotion de l'investissement et de l'initiative privée, ainsi qu'à travers les politiques sectorielles et les programmes de développement régional, lancés récemment par Nos soins dans les régions de l'Oriental et de Souss-Massa-Daraâ, pour étayer les réalisations accomplies depuis quelques années déjà dans les Régions du Sud et du Nord du Royaume.

Nous avons également veillé à la disponibilité des moyens et des mécanismes à même d'impulser le processus de développement - notamment le Fonds Hassan II pour le développement économique et social- et d'accélérer la réalisation des programmes nationaux d'adduction d'eau potable, d'électrification intégrale du monde rural et de son désenclavement.

Cher peuple,

L'initiative que Nous lançons aujourd'hui est une autre pierre qui vient conforter cet édifice. Elle part ainsi de quatre points de repère principaux, qui en constituent le bien-fondé et la philosophie d'action.

Elle part, d'abord, des données objectives qui constituent les termes de la problématique sociale au Maroc. Des données qui montrent que de larges franges de la population marocaine et des zones entières du territoire national vivent dans des conditions difficiles et parfois dans une situation de pauvreté et de marginalisation, qui est incompatible avec les conditions d'une vie digne et décente que Nous souhaitons pour Nos citoyens.

En effet, de nombreux quartiers et bidonvilles, urbains ou périurbains, et plusieurs communes, situées pour leur grande majorité en milieu rural, connaissent des situations difficiles marquées par l'insuffisance des accès aux équipements et services sociaux de base, offrant ainsi des terreaux propices à l'aggravation des problèmes d'analphabétisme, de chômage et d'exclusion, ou de déscolarisation, et pâtissant des faibles opportunités d'emploi et d'activités rémunératrices.

Une telle situation est, certes, inacceptable. Mais, se contenter d'en établir le diagnostic n'est guère suffisant et n'a réellement d'utilité que s'il se conjugue à une action sérieuse et porteuse d'améliorations concrètes.

La vérité du diagnostic social devra, ainsi, être appréciée à l'aune de la noblesse de Notre motivation et de la grandeur de Notre ambition pour le progrès social.

Aussi, toute exploitation de la misère sociale à des fins politiciennes ou pour nourrir des velléités extrémistes ou encore pour cultiver un sentiment de pessimisme, de défaitisme et de désespoir, relève-t-elle de la pure malhonnêteté et de la mystification et ne saurait être moralement acceptée.

Notre Initiative procède, en second lieu, d'une conviction selon laquelle la mise à niveau sociale, tâche par ailleurs complexe et de longue haleine, ne peut relever de l'assistance ponctuelle ou de l'action caritative spontanée ou encore d'un devoir éthique ou d'un acquit de conscience.

Tout en veillant à ce que chacun demeure constamment imprégné de ces vertus et de leurs bienfaits louables, Nous estimons que le développement efficace et durable ne peut se concrétiser que par le biais de politiques publiques intégrées, s'inscrivant dans le cadre d'une entreprise cohérente, d'un projet global et d'une forte mobilisation tous azimuts, où les

dimensions politique, sociale, économique, éducationnelle, culturelle et écologique, se conjuguent et se complètent.

Aussi, en veillant à la concrétisation de ce projet, Notre ultime dessein est-il d'élargir le cercle des opportunités et les espaces de choix qui s'offrent à l'homme et à la femme marocains.

Toutefois, cela ne saurait être possible que par un effort d'éradication de la pauvreté et des dénuements qui limitent les potentialités du citoyen marocain et empêchent sa pleine participation à la vie sociale et économique.

Si le niveau de croissance économique est insuffisant et inéquitable dans la mesure où ses dividendes ne profitent pas à l'ensemble des populations et des régions du pays, d'autant que certaines continuent à pâtir de la marginalisation et de la dégradation des conditions de vie, il importe de noter, en même temps, que l'inclusion souhaitée ne saurait être considérée, selon une vision simpliste et étreiquée, comme un fardeau qui pèse sur la croissance, dès lors qu'elle en est à la fois la condition et le catalyseur.

Le troisième point de repère de l'Initiative est lié au choix de l'ouverture sur le monde, choix que Nous avons fait et que Nous assumons. Le monde ne cesse, en effet, de changer autour de nous, et de nous imposer davantage de défis et de vulnérabilités qui fragilisent nos liens sociaux et territoriaux et véhiculent des standards de consommation, des modes de vie et des schémas de pensée envahissants, que nous ne pouvons ni éviter ni ignorer.

Aussi, immuniser nos acquis vis-à-vis des retombées de l'ouverture, tout en tirant profit des nombreuses opportunités qu'elle offre, ne peut-il être qu'une entreprise collective mobilisatrice. C'est pourquoi tous les Marocains sont appelés à y prendre part, au lieu de se confiner dans une posture conduisant tout droit à l'impasse ou dictant le recours à des solutions individualistes, contraires aux exigences de l'intérêt supérieur de la nation.

L'Initiative part, en quatrième et dernier lieu, des leçons tirées de nos expériences passées et des modèles ayant fait leurs preuves dans certains pays, en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ces expériences montrent que ce défi ne saurait être relevé que par une définition rigoureuse des objectifs et une mobilisation générale en vue de leur réalisation.

Elles renseignent, en outre, sur la limite des approches de développement strictement sectorielles, isolées et non intégrées, et sur les dysfonctionnements que génère la grande dispersion des efforts, des ressources et des intervenants.

En revanche, ces expériences attestent de la pertinence des politiques de ciblage des zones et des catégories les plus démunies, autant que de l'importance d'une participation des populations pour une meilleure appropriation et viabilité des projets et des interventions, ainsi que des vertus des approches contractuelles et partenariales, outre le dynamisme du tissu associatif et des acteurs du développement local et de proximité.

Partant de ces atouts, de ces référentiels et des enseignements tirés des expériences passées, l'Initiative que Nous lançons aujourd'hui doit se décliner sous le signe de la citoyenneté réelle et agissante, et procéder d'une démarche résolument novatrice et d'une méthodologie d'action qui allie ambition, réalisme et efficacité, et se traduise par des programmes pratiques, bien définis et intégrés. Trois axes principaux lui ont ainsi été fixés :

Premièrement, s'attaquer au déficit social dont pâtissent les quartiers urbains pauvres et les communes rurales les plus démunies, et ce par l'élargissement de l'accès aux équipements et services sociaux de base, tels que la santé et l'éducation, l'alphabétisation, l'eau, l'électricité, l'habitat salubre, l'assainissement, le réseau routier, les mosquées, les maisons de jeunes et les infrastructures culturelles et sportives.

Deuxièmement, promouvoir les activités génératrices de revenus stables et d'emplois, tout en adoptant une action plus imaginative et plus résolue en direction du secteur informel. A cet égard, Nous appelons aussi bien le gouvernement que les différents partenaires à faire des prochaines assises nationales sur l'emploi une occasion propice pour engager un dialogue ouvert et constructif et formuler des propositions concrètes pour enrayer le chômage des jeunes.

Troisièmement, venir en aide aux personnes en grande vulnérabilité, ou à besoins spécifiques, pour leur permettre de s'affranchir du joug de la précarité, de préserver leur dignité et d'éviter de sombrer soit dans la déviance, soit dans l'isolement et le dénuement extrême.

Pour ce faire, et compte tenu de l'impossibilité matérielle d'assurer une couverture exhaustive et concomitante de toutes les régions et de toutes les catégories, il a été jugé pertinent d'adopter des critères objectifs d'urgence pour déterminer les bénéficiaires à titre prioritaire.

Ainsi, dans une première étape de son lancement, l'Initiative ciblera le renforcement de la mise à niveau sociale de 360 communes parmi les plus pauvres du monde rural, et de 250 quartiers pauvres, en milieu urbain et périurbain, médinas anciennes et bidonvilles, où sévissent les manifestations les plus criantes de l'exclusion sociale, du chômage, de la délinquance et de la misère.

Elle visera, également et de manière progressive, la mise à niveau tant des capacités que de la qualité des centres d'accueil existants, ou la création de nouveaux centres spécialisés, à même d'accueillir et de venir en aide aux personnes en situation de grande précarité, tels les handicapés, les enfants abandonnés, les femmes démunies, sans soutien et sans abri, les vagabonds, les vieillards et les orphelins livrés à eux-mêmes.

Certes, nos moyens sont limités, mais ce n'est pas là une raison pour se résigner à une situation précaire dont Nous ne saurions admettre qu'elle soit une fatalité au regard de Notre peuple et de sa fierté. Notre foi inébranlable en notre génie national, notre potentiel de créativité et nos capacités de travail, nos ressources humaines qualifiées, conjugués à la

détermination qui nous anime et que nous devons à nos valeurs authentiques seront nos véritables atouts pour parvenir aux objectifs que Nous avons fixés à cette Initiative vitale.

Afin d'assurer constance et efficacité dans la mise en œuvre de cette Initiative, et de concilier, d'une part, la contrainte inhérente à la durée limitée de chaque mandat parlementaire ou gouvernemental et, d'autre part, la nécessité de pérenniser cette Initiative de portée nationale, Nous avons fixé un échéancier pour sa mise en œuvre en l'échelonnant sur le court, le moyen et le long terme.

Sur le court terme, Nous avons chargé le Premier ministre de veiller à ce que le Gouvernement s'attelle à donner corps à cette nouvelle Initiative, dans sa première phase, sous forme de programmes et de projets intégrés et tangibles sur le terrain. Il lui appartient de soumettre à Notre haute appréciation, dans les trois mois à venir, un plan d'action complet répondant aux objectifs de l'Initiative.

Sur le moyen terme, il incombe à la classe politique, dans la perspective des échéances partisanes et électorales, auxquelles elle se prépare à l'horizon de 2007, d'inscrire au cœur de ses préoccupations l'élaboration de projets concrets. Le but est de donner corps à cette Initiative, eu égard à ses objectifs de développement, qui sont au centre des préoccupations quotidiennes du peuple et constituent la pierre angulaire pour la réhabilitation de l'action politique.

Sur le long terme, Ma grande ambition, qui est aussi la tienne, cher peuple, est de hisser les indices de développement humain dans notre chère patrie à un niveau comparable à celui des pays développés.

Soulignant le caractère national et global de cette Initiative, Nous avons donné Nos instructions à Notre premier ministre pour qu'il la soumette au Parlement dans le cadre d'une séance spéciale, afin qu'elle recueille tout l'appui qu'elle requiert.

De manière générale, Nous appelons le gouvernement à adopter une démarche d'écoute et de concertation avec toutes les forces vives de la nation, en l'occurrence les partis politiques, les syndicats, les collectivités locales, les organisations de la société civile et le secteur privé, mais aussi les citoyens avisés ayant à cœur de s'impliquer dans l'action du développement.

Nous l'appelons aussi à adopter un plan d'action fondé sur les principes de bonne gouvernance, à savoir la responsabilité et la transparence, les règles de professionnalisme, la large participation des citoyens, l'intégration et la rationalisation des interventions des établissements et organismes publics, ainsi que le suivi et l'évaluation permanente des réalisations.

Sur le plan du financement, Nous avons décidé que l'Initiative nationale pour le développement humain soit adossée à des ressources pérennes et d'un niveau substantiel, inscrites au budget général de l'Etat.

A cet égard, il importe de mettre fin aux palliatifs et aux demi-mesures qui sont aussi stériles qu'éphémères. En outre, le financement de l'Initiative doit être déployé selon un mécanisme financier spécifique apte à garantir, outre la viabilité des ressources, un assouplissement efficace des procédures de mise en œuvre.

Nous voulons insister, à cet égard, qu'il ne sera fait recours à aucun nouvel impôt ou charge fiscale, ni pour le citoyen ni pour l'entreprise.

La mise en œuvre de l'Initiative nationale pour le développement humain devra, par ailleurs, être l'occasion pour faire émerger, dans notre pays, une véritable ingénierie sociale, à travers l'innovation dans les types d'intervention, économes en moyens et à impact maximal, étayés par des ressources humaines qualifiées et par des mécanismes d'observation vigilante et objective des phénomènes de pauvreté et d'exclusion.

Cher peuple,

L'Initiative nationale pour le développement humain n'est ni un projet ponctuel, ni un programme conjoncturel de circonstance. C'est un chantier de règne, ouvert en permanence.

Il ne s'agit pas non plus d'un changement de cap ou d'une remise en cause de l'échelle des priorités. Il s'agit plutôt d'une réaffirmation tangible de notre engagement, car Nous ne cessons, à toute occasion, de réaffirmer la priorité et la permanence des combats que nous menons dans les domaines de la mise à niveau du capital humain, du renforcement de la compétitivité de l'économie nationale, de la promotion de l'investissement, de l'initiative privée et de l'exportation, dans le cadre des diverses politiques sectorielles.

A cet égard, Nous soulignons une fois de plus, le rôle déterminant de la mise en œuvre optimale de la réforme du système d'éducation et de formation en tant que levier capital de mobilité et d'intégration sociales, ainsi que le besoin pour notre pays de disposer d'une stratégie d'action maîtrisée à long terme par un développement rural effectif et une exploitation judicieuse et optimale de nos ressources agricoles.

Tenant fermement au devoir de solidarité à l'égard du monde rural pour pouvoir faire face aux situations pressantes consécutives à une année agricole difficile, Nous réaffirmons la nécessité pour le gouvernement de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent pour surmonter la conjoncture actuelle.

Cher peuple.

Telle est la voie qui fera que le Maroc demeurera une nation vivante et un pays en marche. Tel est le projet, noble, autour duquel Nous appelons, au-delà des clivages et des calculs étriqués et dans un esprit de sacrifice et d'abnégation, à l'adhésion et à la mobilisation de tous.

Imprégné de la culture de l'évaluation et de la nécessité pour tous les acteurs d'être comptables de leurs actes dans l'exercice de leurs fonctions, culture que Nous entendons voir ancrée dans la gestion de la chose publique, Nous nous donnons rendez-vous dans les

trois années qui viennent pour faire l'évaluation des résultats de cette nouvelle Initiative et mesurer les changements positifs et palpables qui en auront découlé dans la vie des citoyens.

Nous nous devons tous de prendre le ferme engagement d'œuvrer sans relâche en vue d'arracher les catégories et les régions défavorisées à l'emprise de la pauvreté, de l'exclusion et du sous-développement, de leur permettre de prendre en charge leur propre essor, et de réaliser le développement humain durable, qui constitue le véritable combat du Maroc d'aujourd'hui et de demain.

"Dis : Agissez, Dieu verra votre action, ainsi que Son envoyé et les croyants". Véridique est la parole de Dieu.

**Wassalamou Alaïkoum Warahmatullahi Wabarakatuh".**